

Compte rendu de la session d'été 2011

Madame, Monsieur,

Ce rapport de session vous donne un aperçu des objets traités au Parlement dans le domaine formation, recherche et innovation (FRI) pendant la session d'été 2011.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et un bel été.

Claude Comina, claudio.comina@netzwerk-future.ch
Sarah Camenisch, sarah.camenisch@netzwerk-future.ch

Objets traités en plénum

La Loi sur l'aide aux hautes écoles acceptée par le Conseil national

Le Conseil national a adopté la Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination (LAHE, 09.057) les 14 et 16 juin 2011. Il a entre autres décidé que des représentants du monde du travail pouvaient participer à titre consultatif à la nouvelle Conférence des hautes écoles. En outre, il veut que les personnes sans maturité puissent accéder aux hautes écoles spécialisées et pédagogiques. Le Conseil national a suivi le Conseil des Etats sur la plupart des autres points. La LAHE retourne au Conseil des Etats à la session d'automne 2011.

{Procès-verbal Conseil national 14.06.2011}

{Procès-verbal Conseil national 16.06.2011}

Plus de moyens pour la formation professionnelle et les HES en 2012

La formation professionnelle et les hautes écoles spécialisées devraient recevoir plus d'argent de la Confédération en 2012. Le Conseil national a décidé d'augmenter les moyens pour la formation professionnelle de près de 100 millions de francs et de 14 millions pour les hautes écoles spécialisées lors de l'examen du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant l'année 2012 (message FRI, 10.109). Il a par contre refusé deux propositions de la minorité rassemblée autour de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS) qui demandaient une hausse des moyens pour le Fonds national suisse (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).

Le message FRI 2012 retourne au Conseil des Etats. Celui-ci va encore une fois discuter de l'augmentation pour la formation professionnelle: les sénateurs ont accepté une hausse de moyens lors de la session de printemps 2011, mais elle se montait à 49 millions de francs, soit seulement la moitié des 100 millions demandés par le Conseil national.

{Procès-verbal Conseil national 07.06.2011}

{Procès-verbal Conseil national 14.06.2011}

La Loi sur la recherche sur l'être humain passe au Conseil des Etats

Lors de l'examen de la Loi sur la recherche sur l'être humain (09.079), qui devrait protéger la dignité de l'être humain dans la recherche, le Conseil des Etats a largement suivi le Conseil national et accepté la loi lors du vote sur l'ensemble. Il a entre autres décidé que les cantons devaient mettre en place des organes de médiation pour traiter les plaintes des personnes participant aux projets de recherche. L'objet retourne au Conseil national pour régler les divergences.

{Procès-verbal Conseil des Etats 15.06.2011}

Mieux encourager la relève scientifique

Le Conseil fédéral va présenter dans le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 (message FRI) les mesures susceptibles d'encourager la relève scientifique suisse afin que les forces du pays soient semblables à celle des pays européens comparables à la Suisse. Le 15 juin 2011, le Conseil des Etats a accepté un postulat (11.3064) du conseiller aux Etats Peter Bieri (PDC) allant dans ce sens.

{Procès-verbal Conseil des Etats 15.06.2011}

Le Conseil des Etats a rejeté deux interventions sur les bourses d'études

Le 15 juin 2011, le Conseil des Etats a rejeté deux interventions sur le système des bourses d'études. L'initiative parlementaire 09.497 de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) demandait que la Confédération encourage la mobilité des étudiants avec des bourses spéciales. L'initiative du canton de Soleure (07.308) ambitionnait quant à elle une harmonisation des bourses d'études. Le Conseil des Etats a motivé sa décision avec le fait que quatre cantons ont déjà adhéré au concordat sur les bourses d'études de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) et qu'il ne voulait pas perturber le processus d'intégration avec des interventions au niveau fédéral. L'initiative parlementaire et l'initiative cantonale ont donc été balayées.

{Procès-verbal Conseil des Etats 15.06.2011}

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Plus de fonds publics pour la recherche en matière d'énergies renouvelables

Motion 11.3184 du conseiller aux Etats Raphaël Comte (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 25 mai 2011.

{Réponse du Conseil fédéral}

L'EPFZ et la politique énergétique de la Confédération

Interpellation 11.3302 du conseiller national Reto Wehrli (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 11 mai 2011.

{Réponse du Conseil fédéral}

Etude prospective des besoins en personnel par branches et professions

Postulat 11.3044 de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 4 mai 2011.

{Réponse du Conseil fédéral}

Nouveaux objets déposés

Libre circulation des étudiants de la formation professionnelle supérieure entre les cantons

Interpellation 11.3685 du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Déposée le 17 juin 2011.

Manque de reconnaissance fédérale des hautes écoles supérieures spécialisées

Postulat 11.3686 de la conseillère nationale Marie-Thérèse Weber-Gobet (PCS). Déposé le 17 juin 2011.

Transparence dans le financement indirect fédéral du tertiaire B par et dans les cantons

Postulat 11.3694 de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Déposé le 17 juin 2011.

Cours préparatoires pour les diplômes et les certificats fédéraux de capacité de la formation professionnelle supérieure. Financement

Postulat **11.3687** de la conseillère nationale Hildegard Fässler-Osterwalder (PS). Déposé le 17 juin 2011.

Taxes d'études. Traitement égal du tertiaire A et tertiaire B

Interpellation **11.3688** de la conseillère nationale Hildegard Fässler-Osterwalder (PS). Déposée le 17 juin 2011.

Evolution démographique et financement du tertiaire B

Interpellation **11.3719** de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Déposée le 17 juin 2011.

Articulation entre tertiaire B et tertiaire A. Perméabilité et positionnement international

Interpellation **11.3721** du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Déposée le 17 juin 2011.

Soutien à la recherche en matière de physique des plasmas - projet ITER

Interpellation **11.3634** de la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Déposée le 16 juin 2011.

Plus de relève scientifique suisse grâce à la suppression du numerus clausus

Motion **11.3526** de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposée le 15 juin 2011.

Pénurie de spécialistes dans le domaine MINT

Interpellation **11.3555** du groupe bourgeois-démocratique. Déposée le 15 juin 2011.

Programmes spécifiques de recherche européens (FET Flagships)

Interpellation **11.3480** de la conseillère nationale Jacqueline Fehr (PS). Déposée le 1er juin 2011.

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tél. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch

+++++

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

+++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

23 juin 2011